

Dauphiné Libéré, 25 avril 2011

CHALLES-LES-EAUX

Finances et grands travaux au conseil municipal

Malgré les très nombreux dossiers traités lors du conseil municipal de jeudi, grands travaux et un problème d'emprunt à renégocier ou non furent au centre des débats.

Concernant cet emprunt à taux indexé courant jusqu'en 2028, toute la question est de savoir quel sera le meilleur moment pour le renégocier et passer en taux fixe. Une première approche auprès de Dexia crédit n'a malheureusement pas permis d'apporter de réponse claire et précise. Sinon un coût de 600 K€. MM. Arnaud et Collin, adjoints aux finances, proposaient donc aux élus, avant toutes décisions, d'élargir la réflexion et les recherches.

Concernant maintenant les travaux. Le dossier Maison d'enfants (cure thermique et soins obésité) est enfin bouclé, le conseil donne donc au maire son accord de principe pour l'établissement d'un bail emphytéotique et bail de location avec la Société d'Aménagement de la Savoie, d'un bail commercial avec la SARL "Maison du Parc".

Normalement, les travaux devraient débuter en juin avec une livraison pour juin 2012. Par contre, en ce qui concerne le Centre de formation Basket, l'appel d'offres n'ayant pas été concluant, le conseil autorise donc le maire à relancer une procédure de négociation.

Aménagement Centre-ville. Face à un plan de la ville, Michel Arnaud et Gérard Duret faisaient le tour des différentes phases travaux à venir, coûts et subventions obtenues dont celles de Chambéry-Métropole. Un centre d'information devrait d'ailleurs être très prochainement ouvert au public. En attendant les travaux de transformation du stade en bassin de rétention d'eau débiteront très prochainement, sont également programmés en 2011 le carrefour RD 1006, places pharmacie et du cinéma, séparatif réseau eaux pluviales Ave. Béatrice de Savoie. Puis en 2012, démarrage de ceux de la rue St-Vincent, parvis de la poste,



Michel Arnaud et Gérard Duret lors de leur intervention

de la mairie, ouverture d'une voie de circulation dans le secteur Marcel Fournier... D'un autre côté le conseil autorisait le maire à signer les compromis de vente "Marcel Fournier" à la société Halpades (logements sociaux à vocation locative, livraison fin 2013) et du foncier

avec CIS Promotion pour la réalisation de l'îlot central.

Parmi tous les autres dossiers traités, on notera également l'acceptation unanime des élus sur l'ouverture en septembre d'un Relais d'assistance maternelle dans un des locaux de la garderie.

Jean MAYALI